



Plainte contre hlm a cause d une legionellose

Par **dactari13**, le **28/09/2015** à **12:15**

Bonjour je vis dans un hlm gérer par la logirem j'ai attrapé une legionellose en 2012 j ai des relevés de la dass prouvant que c est bien dans l appartement que je l'ai attrapé. Ma question est puis je porter plainte contre eux. Merci d'avance